

# Des ventes privées de vins en ligne : l'idée originale d'un Lyonnais

**Consommation.** Ils se sont connus en master de vins et spiritueux à l'ESC Dijon : avec ses deux amis stéphanois, un Lyonnais a créé le site [demainlesvins.com](http://demainlesvins.com). On y trouve des vins triés sur le volet mais aussi ceux de jeunes vigneron.

Des ventes privées de vins sélectionnés et le parrainage de jeunes vigneron pour soutenir leur activité : c'est le concept original de [demainlesvins.com](http://demainlesvins.com) né de l'envie commune de trois amis passionnés et issus du monde professionnel du vin.

« Nous avons réfléchi très longtemps à la formule. Nous avons sillonné une trentaine de domaines en côtes-du-rhône septentrionales, en Bourgogne et Beaujolais. Partout nous avons reçu un écho très favorable à notre projet. Alors nous nous sommes lancés », explique

l'un des deux Stéphanois de l'aventure, Matthieu Mondésert.

Sur le site, chaque vente privée est l'occasion de découvrir des vins de domaines reconnus, mythiques mais également de jeunes vigneron moins connus. « Ces ventes se renouvellent toutes les deux semaines avec des vins de qualité et au meilleur prix », estime Benoit Perrot, co-fondateur lyonnais de [demainlesvins.com](http://demainlesvins.com).

Le site est aussi une approche originale et solidaire du monde viticole : « Nous sommes conscients des obstacles qui peuvent entraver l'établissement de certains domaines viticoles comme une trésorerie fragile, le prix croissant de l'hectare, la difficulté de contracter un emprunt bancaire, le rachat de parcelles par des groupes financiers ou investisseurs



■ Matthieu Mondésert (à gauche) et Benoit Perrot, le Lyonnais (à droite). Leur site [demainlesvins.com](http://demainlesvins.com) propose des vins d'exception à des prix concurrentiels et apporte son soutien aux jeunes vigneron. Photo D. R.

## Un jeune vigneron du Beaujolais parrainé

Le premier projet sélectionné est celui d'Antoine Sunier, jeune vigneron dans le Beaujolais. « Antoine souhaite créer un domaine viticole à taille humaine en agriculture biologique. A ce jour, ce projet se tourne vers deux crus en appellation Régnié et Morgon pour une surface d'environ 3 hectares », précise Benoit. « Nous mettons en avant sur

le site, une fois par mois des vins d'exception, très rares. On marge à 30 % et tous les bénéfices (une fois les frais bancaires de stockage et d'envois déduits) vont au viticulteur. En un an, nous espérons récolter pour Antoine Sunier 7 000 € qui lui serviront à l'achat de matériel de viticulture », précise Matthieu Mondésert.

étrangers. C'est la raison pour laquelle nous proposons à nos clients de soutenir le projet d'installation ou de développement d'un jeune vigneron », explique Benoit. Pendant un an, un jeune vigneron et le développement de son projet sont présentés sur le site (lire ci-contre). En parallèle, des « ventes de parrainage » de

domaines d'exception sont régulièrement proposées aux clients du site. Le bénéfice de ces ventes est reversé au profit du jeune vigneron. Grâce à leur achat solidaire, les clients peuvent contribuer à l'essor des viticulteurs de demain. Et pourquoi pas des grands vins/noms de demain. ■

**Sandrine Rancy**